NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/C.6/48/L.1
1er octobre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
SIXIEME COMMISSION

ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du Secrétariat

1. Pour aider la Sixième Commission à organiser ses travaux, le Secrétariat juge utile, compte tenu des résolutions 1898 (XVIII) et 32/71 de l'Assemblée générale, en date respectivement des 11 novembre 1963 et 9 décembre 1977, et de l'alinéa b) de l'article 99 du règlement intérieur de l'Assemblée, d'appeler l'attention de la Commission sur ce qui suit.

I. QUESTIONS RENVOYEES A LA SIXIEME COMMISSION

2. A sa 3e séance plénière, le 24 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer 12 points de l'ordre du jour à la Sixième Commission. Le libellé et le numéro de ces points sont indiqués dans la lettre datée du 24 septembre 1993 que le Président de l'Assemblée a adressée au Président de la Sixième Commission (A/C.6/48/1).

II. DOCUMENTATION RELATIVE AUX QUESTIONS RENVOYEES A LA SIXIEME COMMISSION

3. Dans le tableau ci-après sont énumérés les documents de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale relatifs aux questions renvoyées à la Sixième Commission[1] : rapports de commissions ou comités et rapports qui doivent être présentés par le Secrétaire général en application de résolutions ou décisions adoptées aux sessions précédentes de l'Assemblée, et documents distribués au titre des points de l'ordre du jour renvoyés à la Sixième Commission, sur la demande d'Etats Membres. Les questions sont classées dans l'ordre où elles figurent dans la lettre que le Président de l'Assemblée a adressée au Président de la Sixième Commission le 24 septembre 1993 (A/C.6/48/1).

	Date de publication prévue
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international (139)	
Rapport du Secrétaire général (A/48/___)	Novembre 1993
Mesures visant à éliminer le terrorisme international (140)	
Rapport du Secrétaire général (A/48/267 et Corr.1 [anglais seulement]	Déjà paru
et A/48/267/Add.1)	6 octobre
Lettre datée du 28 juin 1993, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/225-S/26009)	Déjà paru
Lettre datée du 5 août 1993, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/291-S/26242 et Corr.1 et 2 [espagnol seulement]	Déjà paru
Lettre datée du 13 août 1993, adressée au Secrétaire général par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/314-S/26304)	Déjà paru
Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (141)	
Rapport du Secrétaire général (A/48/268)	Déjà paru
Décennie des Nations Unies pour le droit international (142)	
Rapport du Secrétaire général (A/48/312)	11 octobre
Rapport du Secrétaire général sur l'établissement d'un plan technique préliminaire en vue de l'organisation éventuelle d'un congrès des Nations Unies sur le droit international public (A/48/435)	6 octobre
Rapport du Secrétaire général sur la protection de l'environnement en période de conflit armé (A/48/269) . .	Déjà paru

	Date de publication prévue
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-cinquième session (143)	
Rapport de la Commission, Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 10 (A/48/10)	Déjà paru
Note du Secrétaire général (A/48/303)	Déjà paru
Lettre datée du 19 mai, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/170-S/25801)	Déjà paru
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-sixième session (144)	
Rapport de la Commission, Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 17 (A/48/17)	Déjà paru
Rapport du Secrétaire général (A/48/296)	Déjà paru
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (145)	
Rapport du Comité, Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 26 (A/48/26)	Novembre 1993
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (146)	
Rapport du Comité spécial, Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 33 (A/48/33)	Déjà paru
Lettres datées des 14 avril, 9 et 14 juin et 7 septembre 1993, adressées au Secrétaire général par le Représentant permanent et le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Emirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/140-S/25597; A/48/205-S/25923; A/48/209-S/25937 et A/48/379-S/26411)	Déjà parus

Date de publication prévue

Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens (147)[2]

Lettre datée du 12 août 1993, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/313) . . . . . Déjà paru

Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice (148) . . . . . Déjà paru

Lettre datée du 4 août 1993, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Brésil auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/291-S/26242 et Corr.1 et 2 [espagnol seulement]) . Déjà paru

Question de la responsabilité des attaques lancées contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé et mesures de nature à permettre que les responsables de ces attaques soient traduits en justice (152)

Lettre datée du 24 juin 1993, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/144) . . . . . Déjà paru

Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies (161)

Lettre datée du 16 septembre 1993, adressée au Secrétaire général par les représentants des Missions permanentes de l'Australie, du Bénin, de la France et de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/48/232) . . . . . Déjà paru

III. DATE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION, ORDRE ET DATES APPROXIMATIVES D'EXAMEN DES QUESTIONS

4. L'article 99 b) du règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que :

"Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre des priorités qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour

l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles."

5. A sa 1re séance, tenue le 22 septembre 1993, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale de suspendre sa quarante-huitième session le mardi 21 décembre 1993 au plus tard et de la clore le lundi 19 septembre 1994. Dans ces conditions, il semble souhaitable que la Sixième Commission organise le calendrier de ses séances de manière à terminer ses travaux le vendredi 26 novembre 1993 au plus tard.

6. Compte tenu de la pratique suivie par la Commission pour l'ordre d'examen des questions au cours des récentes sessions de l'Assemblée générale, la Sixième Commission pourrait envisager, aux fins d'adoption de son programme de travail, de retenir le calendrier ci-après, établi sur la base des programmes de travail adoptés antérieurement par la Commission, pour les dates approximatives d'examen des questions qui lui ont été renvoyées.

Questions	Dates approximatives d'examen
Election des Vice-Présidents et du Rapporteur et organisation des travaux	24 septembre
Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-sixième session	4 et 5 octobre*
Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation	6-13 octobre
Mesures visant à éliminer le terrorisme international	14-18 octobre
Question de la responsabilité des attaques lancées contre le personnel des Nations Unies et le personnel associé et mesures de nature à permettre que les responsables de ces attaques soient traduits en justice	19-22 octobre
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa vingt-cinquième session[3]	25 octobre-5 novembre

---

* Entre le 27 septembre et le 7 octobre 1993, le Groupe de travail chargé de l'examen de la Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens devrait, conformément à la décision 47/414 de l'Assemblée générale du 25 novembre 1992, consacrer à la question 10 à 12 séances au moins (voir par. 7 c) ci-après). La Sixième Commission souhaitera peut-être en conséquence maintenir à un minimum le nombre des séances qu'elle tiendra pendant cette période.

Questions	Dates approximatives d'examen
[...]	[8-12 novembre]**
Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens	15 novembre
Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international	16 et 17 novembre
Décennie des Nations Unies pour le droit international . .	17 et 18 novembre
Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international	19 novembre
Demande d'avis consultatif adressée à la Cour internationale de Justice	22 novembre
Rapport du Comité des relations avec le pays hôte	23 novembre
Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies	24 novembre
Journée réservée	26 novembre

IV. CONSTITUTION DE SOUS-COMMISSIONS OU GROUPES DE TRAVAIL ET TENUE DE CONSULTATIONS

7. En ce qui concerne l'établissement de sous-commissions ou groupes de travail et la tenue de consultations afin de faciliter les travaux, il convient de rappeler que l'Assemblée générale a pris les décisions ci-après à ses quarante-sixième et quarante-septième sessions :

a) S'agissant du point 141 de l'ordre du jour (Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international), l'Assemblée générale a décidé de créer à la Sixième Commission un groupe de travail chargé d'élaborer les principes et les normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international (résolution 46/52 du 9 décembre 1991);

b) S'agissant du point 142 de l'ordre du jour (Décennie des Nations Unies pour le droit international), l'Assemblée générale a demandé au Groupe de travail sur la Décennie des Nations Unies pour le droit international de

---

** Les consultations officieuses du Secrétaire général sur les questions en suspens ayant trait aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatives à l'exploitation minière des fonds marins se tiendront en principe pendant la semaine du 8 au 12 novembre 1993.

poursuivre ses travaux pendant la quarante-huitième session, conformément à son mandat et à ses méthodes de travail (résolution 47/32 du 25 novembre 1992);

c) S'agissant du point 147 de l'ordre du jour (Convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens), l'Assemblée générale a décidé de constituer de nouveau le Groupe de travail dans le cadre de la Sixième Commission, à sa quarante-huitième session, pour qu'il poursuive l'examen i) des questions de fond soulevées par le projet d'articles afin de promouvoir une convergence générale de vues propre à faciliter la conclusion d'une convention; ii) de la question de la convocation d'une conférence internationale qui se tiendrait en 1994 ou à une date ultérieure en vue de conclure une convention sur les immunités juridictionnelles des Etats et de leurs biens, étant entendu que le Groupe de travail consacrerait deux semaines, 10 à 12 séances au moins, à compter du 27 septembre 1993, à des travaux intensifs (décision 47/414 du 25 novembre 1992).

8. Les services de conférence nécessaires pour les réunions des groupes de travail et des sous-commissions ainsi que pour les consultations devant être prélevés sur ceux alloués à la Sixième Commission, il est important que les réunions prévues pour les sous-commissions, les groupes de travail ou les consultations remplacent les séances plénières de la Commission au lieu de venir s'y ajouter.

V. DATE LIMITE POUR LA PRESENTATION DES PROJETS DE RESOLUTION AYANT DES INCIDENCES FINANCIERES

9. L'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose que : "Aucune commission ne recommande à l'Assemblée générale, pour approbation, de résolution impliquant des dépenses sans que cette résolution soit accompagnée d'une prévision de dépenses établie par le Secrétaire général." Il est donc essentiel que les grandes commissions prévoient des délais suffisants pour l'établissement des prévisions de dépenses par le Secrétariat, ainsi que pour l'examen de celles-ci par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et par la Cinquième Commission. Dans ces conditions, si le vendredi 26 novembre 1993 est retenu comme date de clôture pour les travaux de la Sixième Commission (voir le paragraphe 5 plus haut), le mercredi 10 novembre devrait être la date limite pour la présentation à la Cinquième Commission de projets de résolution ayant des incidences financières.

VI. RESSOURCES DISPONIBLES POUR LES SERVICES DE CONFERENCE

10. Les moyens disponibles pour les services de conférence devraient en principe permettre à la Commission de tenir en moyenne cinq à six séances par semaine; normalement, les séances du matin auront lieu de 10 heures à 13 heures et celles de l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

11. Afin d'éviter des difficultés dans l'organisation des services à fournir pour les réunions des groupes régionaux de la Commission, toutes les demandes de réunions de ces groupes doivent être adressées à la Section de la planification et du service des séances par l'intermédiaire du Secrétaire de la Commission.

Notes

[1] Le numéro figurant entre parenthèses à la suite de chaque question renvoie aux points correspondants de l'ordre du jour de la quarante-huitième session. La liste des documents a été établie sur la base des communications et rapports disponibles le 24 septembre 1993.

[2] Pour le projet d'articles adopté par la Commission du droit international sur ce sujet, voir Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-troisième session, Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-sixième session, Supplément No 10 (A/46/10). On trouvera dans le document A/C.6/47/L.10 le rapport du Groupe de travail constitué lors de la quarante-septième session.

[3] A sa quarante-septième session, l'Assemblée générale a recommandé qu'à sa quarante-huitième session, le débat sur le rapport de la Commission du droit international commence le 25 octobre 1993 (résolution 47/33 du 25 novembre 1992).